

Réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939

Liliane Hierro



La Citadelle, Le Palais (source internet)

Je continue la recherche de l'histoire de mon père, Enrique Hierro Puell, né à Tortosa (Catalogne) en 1929, décédé dans le Val d'Oise. Mon père et sa famille étaient réfugiés « civils » en février 1939 à Belle-île-en-mer (Morbihan). Je ne connais pas leur date de retour en Espagne en 1939.

Cette année, j'ai pu consulter le Mémoire de Maîtrise d'Histoire « Étrangers et Réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939 », écrit par Isabelle Cabrera, au cours de l'année d'études

1990-1991, Université de Haute-Bretagne, U.E.R. des sciences historiques et politiques (environ 175 pages), déposé aux Archives départementales du Morbihan à Vannes.

En voici quelques extraits :

Début 1939, les armées franquistes se sont avancées jusqu'à la Méditerranée à la hauteur de Tortosa, coupant en deux l'Espagne gouvernementale. En février, le gouvernement républicain est désorganisé par le départ pour la France et la démission du président Azaña. C'est alors le départ de plus de 500 000 espagnols à passer la frontière, fuyant les massacres de la guerre civile et les représailles franquistes. Une partie de ces exilés sont arrivés dans le Morbihan, entre 2 500 et 3 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants.

Le gouvernement français devait s'organiser et les responsables s'appliquaient généralement à attribuer aux exilés des lieux de résidence éloignés des Pyrénées, pour éviter les incidents de frontières et les complications diplomatiques qui pouvaient en résulter. Déjà, une Circulaire du 27 octobre 1937, du Ministre de l'Intérieur, Paul Marchandeau, stipulait « *J'ai décidé ... c'est-à-dire à obliger les réfugiés politiques espagnols venus sur notre territoire à fixer leur domicile dans une zone au nord de la Loire* ».

La France n'avait jamais reçu en un laps de temps si court une telle masse de réfugiés. La France fut dépassée par les événements. Un problème majeur allait se poser au gouvernement et aux Français : l'hébergement de cette masse d'exilés. La majorité des civils purent être logés dans des locaux divers, casernes, écoles, colonies de vacances, usines, châteaux, couvents ...

Ma famille se trouvait au centre de la Citadelle - Fort Vauban dans la ville « Le Palais » à Belle-île-en-mer. En 1937, la ville « Le Palais » accueillait 484 réfugiés. Face à l'arrivée croissante de nouveaux réfugiés, la préfecture du Morbihan envisagea également le placement dans les familles, et fit paraître un article dans le « Ouest-Eclair » du 5 juillet 1937.

En février 1939, la ville « Le Palais » accueillait 897 réfugiés.

Conditions d'hébergements dans le Morbihan : Le matériel nécessaire a pu être trouvé sur place grâce au concours de l'armée de la Marine, des prêts et dons particuliers et en dernière ressource d'achats peu importants dans le commerce. Toutefois, le matériel de couchage indispensable n'a pu être recueilli malgré les concours indiqués ci-dessus qu'au prix des plus grandes difficultés. Les ressources ont été nettement insuffisantes et il a fallu procéder à la confection de paillasses. Dans les gros centres, l'alimentation a été assurée, pendant quelques jours, par l'Armée, puis les municipalités ont pris le relais. Les réfugiés sont autorisés à sortir tous les jours de 13 h 30 à 18 h 45, et le dimanche de 8 h 30 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 18 h 45.

Un rapport de la sous-préfecture de Pontivy datant du 15 mai 1939 explique l'inquiétude de la population face à l'oisiveté dont font part certains réfugiés :

« Les populations commencent à s'émouvoir de ce que les réfugiés, convenablement vêtus à présent et apparemment restaurés, déambulent dans les rues, donnant par-là, l'exemple de l'oisiveté.

Elles les rendent, à tort ou à raison, responsables, pour une part, de l'augmentation des charges nouvelles. »



La Citadelle, Le Palais (source internet)

Dans le Morbihan, il n'y a pas possibilité d'employer, dans l'agriculture ou l'industrie, de la main-d'œuvre étrangère, beaucoup d'ouvriers agricoles bretons étant déjà obligés, pour trouver à s'employer, à quitter cette région pour la Beauce, à certaines époques de l'année. Un rapport du Préfet du Morbihan le 30 mai 1939 précise : *Un convoi de 200 personnes a quitté le Morbihan à destination de l'Espagne, ce 27 mai. Des nouvelles inscriptions pour un retour en Espagne sont enregistrées, et nous prévoyons un prochain convoi de 200 personnes. Nos services se sont mis en rapport avec ceux de la Préfecture des Basses-Pyrénées en vue d'obtenir une date pour ce départ.*

Il y a quelques semaines, j'ai été dans l'obligation de restituer la Citadelle de Palais à Belle-île, à la Marine pour ses œuvres sociales. Les 600 réfugiés restants ont été placés dans une usine de conserves désaffectée et située au même lieu.

Aussi, il est mentionné que la présence de femmes et jeunes filles, dans la région côtière, là où affluent un grand nombre de marins de l'Etat, ne va pas non plus sans inconvénients ! La préfecture du Morbihan demande donc de diriger près de 1 900 réfugiés vers des départements de l'intérieur moins chargés. À la date du 12 juillet 1939, la ville « Le Palais » accueillait 459 réfugiés. Le 19 septembre 1939, l'ordre est donné par le Ministère de l'Intérieur, de rapatrier les Espagnols. La charge financière est trop lourde pour être supportée et l'état de guerre précipite les événements. La Préfecture du Morbihan demande une autorisation de passage pour ces réfugiés en route via HENDAYE ou via PORT-BOU. Et le Ministre de l'Intérieur, entre autres, écrit : *Si leur conduite n'est pas exemplaire, les hommes seront dirigés vers le camp de Barcarès (Pyrénées-Orientales) et les femmes vers le camp de Rieuxros (Lozère), qui doit prochainement s'ouvrir pour accueillir les étrangers indésirables.*

Dans le Morbihan, les départs vers l'Espagne furent réguliers de mars à décembre 1939.